

29^e Vente d'art de bienfaisance des fêtes

Campus du marché By : 28 novembre au 15 décembre 2013

Vernissage : jeudi 28 novembre de 17 h à 20 h

Campus d'Orléans : 29 novembre au 15 décembre 2013

Vernissage : dimanche 1er décembre de 13 h à 15 h

Critères de présentation :

La vente d'art de bienfaisance des fêtes est ouverte à tous les membres actifs et en règle de l'École d'art d'Ottawa. Cette année, l'ÉAO présentera deux ventes de bienfaisance des fêtes, une à chaque campus. Les oeuvres peuvent être soumises à l'un ou aux deux campus. Chaque artiste peut soumettre entre une et trois oeuvres à chaque campus.

Dates de présentation des oeuvres :

Campus du marché By : vendredi 22 novembre et samedi 23 novembre 2013, entre 10 h et 15 h.

Campus d'Orléans : vendredi 22 novembre et samedi 23 novembre 2013, entre 10 h et 15 h.

Frais de soumission et exigences d'exposition :

- Les frais de soumission sont de 10 \$ non remboursables à payer (argent comptant seulement) lors de la soumission à un seul campus, ou 15 \$ pour les deux campus. Le paiement peut être effectué à l'un ou l'autre des campus. (Les membres doivent présenter le coupon qui leur aura été fourni lors de la présentation à l'autre campus comme preuve de paiement.) Tous les participants doivent offrir un minimum de trois heures de leur temps pour des séances en galerie ou pour aider à l'installation ou au démontage.
- Le rôle de l'artiste pendant cette séance est d'assurer la sécurité des oeuvres dans la galerie, de répondre le mieux possible aux questions, et d'aider les acheteurs potentiels.

*Veuillez consulter le feuillet de renseignements sur les séances en galerie qui vous sera remis en galerie.

Quand une personne ne se présente pas à la séance prévue, tout le monde y perd parce que la galerie doit fermer ses portes pour des raisons de sécurité. Le personnel de l'accueil ne peut garantir l'ouverture des portes au public. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure de remplir les exigences de votre séance en galerie, vous devez vous faire remplacer par un autre membre de l'ÉAO. À défaut de vous présenter à la séance prévue et de trouver un remplaçant, vous devrez payer des frais de 20 \$ avant de pouvoir récupérer vos oeuvres qui n'auront pas été vendues (aucune exception).

Exigences relatives aux oeuvres :

- Au moment de la présentation, toutes les oeuvres, y compris les toiles, doivent être munies d'un fil pour l'accrochage et doivent être prêtes pour l'accrochage ou l'installation. Assurez-vous d'avoir un cadre bien solide, stable et présentable.
- Chaque artiste peut présenter un maximum de 3 oeuvres par campus. Lorsqu'une oeuvre est vendue, l'artiste sera contacté et devra amener une pièce de remplacement.
- Il y a un nombre limité de piédestaux disponibles pour les oeuvres tridimensionnelles. Si l'accrochage d'une oeuvre nécessite des arrangements spéciaux pour l'exposition (par exemple, s'il faut la suspendre au plafond), on demandera à l'artiste d'aider pendant l'installation.
- Les personnes soumettant des bijoux doivent fournir leur propre système de présentation sécurisé, une petite table et être disponibles pour la mise en place de leurs bijoux le jour de l'installation.

- Il y a généralement de nombreuses oeuvres d'art présentées pour cette exposition. Par conséquent, chaque artiste se voit attribuer un espace au mur de 30" x 30". Toutes les oeuvres présentées doivent s'inscrire dans cet espace. Par exemple une pièce mesurant 30"x 30" peut être présentée ou encore 3 plus petites oeuvres pouvant s'inscrire dans cet espace. Prendre note : les exigences en ce qui concerne les dimensions sont plus flexibles au campus d'Orléans puisque l'espace d'exposition est plus vaste.
- Le prix de vente des oeuvres ne doit pas dépasser 500 \$.
- Toutes les oeuvres présentées doivent être mises en vente. Les oeuvres de remplacement doivent avoir les mêmes dimensions que les oeuvres vendues.
- Une étiquette avec toutes les informations demandées doit être fournie pour chaque oeuvre et être également apposée au dos de chaque oeuvre d'art.
- Veuillez vous assurer que l'information pour l'étiquette (Titre de l'oeuvre, technique, nom de l'artiste, prix) est présente sur chaque oeuvre d'art.
- Chaque oeuvre doit être signée par l'artiste.
- **ÉCRIVEZ CLAIEMENT** puisqu'on ne vous contactera pas pour obtenir des clarifications.
- L'information fournie est celle qui sera utilisée pour l'étiquette de votre oeuvre exposée dans la galerie.

Exigences de l'ÉAO :

- L'ÉAO prendra une commission de 30 % sur chaque vente pour sa collecte de fonds.
- Vous devez venir chercher les oeuvres non vendues aux dates suivantes :

Campus du marché By :

Lundi 16 décembre 2013, entre 12 h et 19 h 30

Du mardi au jeudi, 17 au 19 décembre 2013, entre 9 h et 19 h 30

Campus d'Orléans :

Lundi 16 décembre 2013, entre 12 h à 16 h

Du mardi au jeudi, 17 au 19 décembre 2013, entre 9 h et 16 h

L'ÉAO n'emballera pas les oeuvres non vendues aux fins de transport. Les artistes doivent apporter le matériel d'emballage nécessaire au moment de reprendre leurs oeuvres. Si vous êtes dans l'impossibilité de récupérer vos oeuvres, vous devez prendre des dispositions pour qu'une autre personne vienne les chercher à votre place.

Des frais d'entreposage de 10 \$ seront ajoutés si les oeuvres non vendues ne sont pas récupérées aux dates indiquées (aucune exception).

Les oeuvres entreposées ne pourront pas être récupérées avant le 17 janvier 2014.

- Les chèques pour les oeuvres vendues seront préparés au cours des deux premières semaines de janvier 2014.

Pour plus d'information, contactez:

Campus du centre-ville: Cathy Brake, 613-241-7471 poste 27

Campus d'Orléans: Nadine Argo, 613-580-2765